

ORGANISATION Après-Midi Avenirs

Saison 2017-2018

Créer dans un but d'organiser un passage cohérent entre la formation et la compétition, soyons créatif mais surtout réaliste. Pour rappel, les deux compétences majeures préconisées par notre fédération pour cette catégorie-là, sont la vitesse et l'endurance. Je vous invite à prendre connaissance de la page 36 du règlement sur ce sujet.

Merci de réfléchir et renvoyer ce document au mieux avant le 3 juillet. Les idées ne seront pas arrêtées à cette date, comme nous sommes seul décideur de ces après-midi, nous pourrions bien entendu en reparler à la rentrée.

Merci à vous tous.

	<u>4 novembre 2017 - SPDM</u>	<u>9 décembre 2017 – Bisca</u>
<u>Epreuve 1</u>	EN COURS D'ELABORATION	EN COURS D'ELABORATION
<u>Epreuve 2</u>	EN COURS D'ELABORATION	EN COURS D'ELABORATION